



Évreux, le 6 juillet 2017

## SECURITE ROUTIERE Pour des vacances en toute sécurité

Depuis le début de l'année, on déplore, sur les routes de l'Eure, 15 tués, 150 accidents et 197 blessés (*chiffres provisoires arrêtés au 2 juillet 2017*).

Aussi, à la veille des premiers départs en vacances, qui s'accompagnent traditionnellement de nombreux déplacements, **le préfet de l'Eure appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence ainsi qu'au strict respect du code de la route.**

Dans le sens des départs, la journée du vendredi 7 juillet est classée ORANGE au niveau national et ROUGE en Île-de-France. La journée du samedi 8 juillet est classée ROUGE au niveau national.

Pour préparer ses trajets et s'informer sur les conditions de circulation, les prévisions météorologiques et l'état des routes : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com).

Afin de veiller à la sécurité des usagers, **les forces de l'ordre seront à nouveau particulièrement mobilisées le long des routes** durant ce week-end pour assurer, de jour comme de nuit, une surveillance renforcée des axes routiers.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État, mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, au volant, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

### Quelques conseils en matière de sécurité routière

- vérifier l'état des pneumatiques, leur pression, les feux de signalisation, les balais d'essuie-glace, nettoyer le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs,
- vérifier le bon état des freins et la présence dans l'habitacle d'un gilet de sécurité ainsi que celle dans le véhicule, d'un triangle de présignalisation homologué ; ces deux équipements sont obligatoires,
- veillez à ce que tous les passagers du véhicule soient attachés,
- soyez attentif aux autres usagers, adaptez votre vitesse aux circonstances et respectez les limitations,
- ne prenez jamais votre véhicule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants,
- prévenez les risques liés à la somnolence au volant en faisant des pauses régulières,
- soyez vigilants à l'approche d'une zone de travaux.

### CONTACT PRESSE :

Service départemental de la communication interministérielle  
Tel : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : [pref-communication@eure.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure.gouv.fr)